

## Le “mariage” gay obtenu à New York à cause de deux sénateurs “catholiques”

**Author** : Rédaction RC

**Categories** : [Élus catholiques](#)

**Date** : 25 juin 2011

Une longue recherche ce matin, m'avait permis de découvrir qu'un des quatre sénateurs Républicains qui ont voté la loi légalisant le “mariage” gay dans l'État de New York, était catholique... Il s'agit de **Mark J. Grisanti** qui appartient à la paroisse catholique **St. Rose of Lima** de Buffalo (diocèse de Buffalo). Dans son [post d'aujourd'hui](#), **Thomas Peter**, l'*American Papist*, signale qu'il y en a deux : la loi ayant été votée par 33 voix contre 29, si ces deux catholiques avaient opiné conformément à l'enseignement de l'Église, les voix auraient été partagées 31 contre 31 – et je n'ai pas eu le temps d'aller vérifier l'identité religieuse des Démocrates qui ont voté cette loi... Dès l'or qu'il reste trois sénateurs Républicains ayant voté la loi et que **Stephen M. Saland** est israélite, il nous reste **James S. Alesi** ou **Roy McDonald**, mais, à l'heure où j'écris, ces lignes j'ignore lequel des deux est catholique. Sans esprit de polémique, on ne peut que constater combien la “pastorale” des l'Église américaine envers les élus catholiques a été plutôt... inefficace depuis plusieurs décennies. Le résultat est là... Je rappelle, pour mémoire, que le gouverneur de l'État de New York qui s'est empressé de promulguer dans la foulée la loi, **Andrew Cuomo**, est lui aussi un “catholique”. Sans doute, comme le signale **Thomas Peter**, les organisations religieuses ont obtenu à la toute dernière extrémité d'apparentes garanties d'immunité judiciaire. Mais les ajouts à la loi allant dans ce sens, n'ont pu, faute de temps, être étudiées par les juristes et la nouvelle rédaction a donc été votée dans la précipitation. Cette précipitation pourrait, d'ailleurs, valoir une action judiciaire car une autre loi de l'État de New York dispose que les textes des projets de lois doivent être disponibles au public trois jours avant d'être votés. La loi a donc été bafouée.